



une seule réponse: la repression

Draguignan Sept. 74: 200 soldats manifestent dans la rue pour exiger la satisfaction de leurs revendications. La hierarchie militaire répond en emprisonnant 4 soldats à Canjuers !

Nice Sept. 74 : l'appelé FOURNEL proteste en plein rassemblement contre les sanctions qui frappent ses camarades. Il est immédiatement emprisonné et doit paraître devant le Tribunal Permanent des Forces Armées. Il risque une peine d'emprisonnement dans une forteresse militaire.

Bordeaux Sept. 74 : dans le régiment du général Bigeard, plusieurs soldats signent l'APPEL DES CENT. Deux d'entre eux (dont Aloisio, ancien membre du Collectif C.E.T au printemps 73) sont jetés au "trou" pour 60 jours.

Frileuse Oct. 74 : à la suite d'une mutinerie dans la prison du camp Foucher Aleaune, Randonné et Lair ont été arrêtés. Ils vont passer sous peu devant le tribunal militaire et risquent 3 ans de forteresse.

Soufflet, ministre des armées a bien accordé quelques réformes, introduction de certains journaux dans la caserne, augmentation de quelques centimes de la solde. Mais au fond, la hierarchie militaire espère bien casser le mouvement par la repression.

Cette attitude des chefs militaires montre bien que le service militaire n'est pas seulement fait pour apprendre le maniement des armes,

En effet, la satisfaction des revendications de l'APPEL DES CENT :

- libertés démocratiques à l'armée ;
 - solde égale au SMIC ;
 - libre choix de la date d'incorporation
 - dissolution de la Sécurité Militaire et des Tribunaux Militaires
- ne seraient pas un obstacle à l'apprentissage militaire au cours du service national.

C'est surtout parce que l'armée sert à embrigader la jeunesse, en essayant de transformer les jeunes en de bons ouvriers passifs et disciplinés, c'est aussi parce qu'elle se prépare à intervenir contre les travailleurs en lutte, que les revendications de l'APPEL DES CENT ne peuvent être acceptées par la hierarchie militaire. Il nous faudra donc imposer ces revendications par la lutte commune des soldats et du mouvement anti-militariste. Des succès ont été remportés : L'APPEL DES CENT a recueilli les signatures de 4.000 appelés. La manifestation de Draguignan a montré à l'opinion publique quelles étaient les revendications des soldats. Aujourd'hui, nous pouvons remporter de nouveaux succès dans cette lutte en empêchant la condamnation à de lourdes peines de prison pour ceux qui ont participé aux luttes de ces derniers mois.

Aussi, dans les CET, les lycées et les entreprises, nous devons développer un large mouvement de solidarité avec les soldats victimes de la répression.

- LIBERATION IMMEDIATE DE TOUS LES SOLDATS EMPRISONNES !!!
- SOLIDARITE TOTALE AVEC LES LUTTES DES SOLDATS !!!